

Les CV et lettre de motivation sont demandés pour tous les concours ITRF : internes, externes et troisième concours, avant les épreuves d'admission

## CONDITIONS D'ACCES AUX CONCOURS INTERNES ITRF

Les conditions d'inscription doivent être remplies au 1er jour des épreuves d'admissibilité (ex : être en activité, en détachement ou en congé parental), à l'exception de la condition d'ancienneté qui doit être satisfaite au 1er janvier de l'année des concours

Corps	Ancienneté demandée	Admissibilité		Admission		
		Epreuves	Coeff	Epreuves	Durée	Coeff
<b>IGR</b>	<b>7 ans</b> au moins de services publics en catégorie A ou niveau équivalent au 1er janvier de l'année du concours	<b>Etude de dossier par le jury :</b> Le dossier comprend un état des services publics et privés, un descriptif des formations suivies, ainsi que, le cas échéant, les titres, diplômes et exposé des travaux. De plus, il doit y figurer un rapport d'activité établi par le candidat ainsi qu'un organigramme structurel et un organigramme fonctionnel visé par le responsable du service ou de l'établissement où il est affecté.	2	<b>Audition par le jury de 45 minutes</b> qui débute par un exposé du candidat de <b>10 minutes</b> maximum et qui porte sur les connaissances générales, techniques et administratives relevant de l'emploi type.  Le jury doit disposer d'un <b>cv</b> et d'une <b>lettre de motivation</b> conformes au modèle disponible sur le site Internet dédié aux inscriptions.	<b>45 min</b>	<b>4</b>
<b>IGE</b>	<b>5 ans</b> au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours			<b>Audition par le jury de 30 minutes</b> qui débute par un exposé du candidat de <b>5 minutes</b> maximum et qui porte sur les connaissances générales, techniques et administratives relevant de l'emploi type.  Le jury doit disposer d'un <b>cv</b> et d'une <b>lettre de motivation</b> conforme au modèle disponible sur le site Internet dédié aux inscriptions.	<b>30 min</b>	<b>4</b>

ASI	<p><b>4 ans</b> au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours</p>	<p><b>Etude de dossier par le jury :</b> Le dossier comprend un état des <b>services publics et privés</b>, un descriptif des <b>formations suivies</b>, ainsi que, le cas échéant, les titres, diplômes et exposé des travaux. De plus, il doit y figurer un <b>rapport d'activité</b> établi par le candidat ainsi qu'un <b>organigramme structurel</b> et un <b>organigramme fonctionnel</b> visé par le responsable du service ou de l'établissement où il est affecté.</p>	2	<p><b>Audition par le jury de 30 minutes</b> qui débute par un exposé du candidat de <b>5 minutes</b> maximum et qui porte sur les <b>connaissances générales, techniques et administratives</b> relevant de l'emploi type.  Le jury doit disposer d'un <b>cv</b> et d'une <b>lettre de motivation</b> conforme au modèle disponible sur le site Internet dédié aux inscriptions.</p>	30 min	4
TECH (CN et CS)	<p><b>4 ans</b> au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours</p>	<p><b>Etude de dossier par le jury :</b> Le dossier comprend un état des <b>services publics et privés</b>, un descriptif des <b>formations suivies</b>, ainsi que, le cas échéant, les titres, diplômes et exposé des travaux. De plus, il doit y figurer un <b>rapport d'activité</b> établi par le candidat ainsi qu'un <b>organigramme structurel</b> et un <b>organigramme fonctionnel</b> visé par le responsable du service ou de l'établissement où il est affecté.</p>	2	<p><b>Audition par le jury de 25 minutes</b> qui débute par un exposé du candidat de <b>5 minutes</b> maximum et qui porte sur les <b>connaissances générales, techniques et administratives</b> relevant de l'emploi type.  Le jury doit disposer d'un <b>cv</b> et d'une <b>lettre de motivation</b> conforme au modèle disponible sur le site Internet dédié aux inscriptions.</p>	25 min	4
ADT	<p><b>1 an</b> au moins de services publics au 1er janvier de l'année du concours</p>	<p><b>Etude de dossier par le jury :</b> Le dossier comprend un état des <b>services publics et privés</b>, un descriptif des <b>formations suivies</b>, ainsi que, le cas échéant, les titres et diplômes.</p>	2	<p><b>Audition par le jury de 20 minutes</b> qui débute par un exposé du candidat de <b>5 minutes</b> maximum et qui porte sur les <b>connaissances générales, techniques et administratives</b> relevant de l'emploi type.  Le jury doit disposer d'un <b>cv</b> et d'une <b>lettre de motivation</b> conforme au modèle disponible sur le site Internet dédié aux inscriptions.</p>	20 min	4